

**Motion des villes et Communes en soutien au programme de coopération internationale communale.**

**Motie van de steden en gemeenten ter ondersteuning van het programma voor gemeentelijke internationale samenwerking.**

---

**M. le Président :**

Je passe la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Merci Monsieur le Président. Effectivement, nous arrivons aujourd'hui avec cette fameuse motion qui avait provoqué une petite polémique lors du Conseil communal du mois dernier. Il s'avère que le service des Relations internationales a finalement reçu cette motion, qu'il l'a traitée et que nous l'avons, comme le veut la procédure, présentée et exposée au Collège qui l'a validée, à l'instar de quarante autres Communes du Royaume. Elle correspond mot pour mot à celle qui avait été présentée en extrême urgence par notre collègue Michaël Vossaert. Je demande évidemment à tous les Conseillers de l'approuver parce que l'inquiétude des Communes mais aussi de l'Union des Villes et Communes par rapport à l'éventualité d'une régionalisation de cette compétence tient au fait que les moyens ne sont pas transférés aux Communes pour leur permettre d'assurer la continuité de cette politique. Merci Monsieur le Président.

**M. le Président :**

Merci Monsieur El Khannouss. Messieurs Ikazban, Vossaert, Berckmans ont demandé la parole. Monsieur Ikazban...

**M. Ikazban :**

Je ne vais pas être très long. Je me permettrai simplement de faire une remarque sur les deux motions qui sont à l'ordre du jour aujourd'hui. Elles sont très intéressantes. Néanmoins, si vous voulez que des motions soient votées à l'unanimité du Conseil communal, il faut prendre le temps d'y travailler sérieusement dans le cadre d'un groupe de travail avec les représentants de chaque groupe, si vous voulez en tout cas qu'elle soit portée par l'ensemble du Conseil communal. Et, de toute façon, comme la majorité a estimé que ce n'était pas urgent, la dernière fois, si on ne vote pas la première motion aujourd'hui, ce n'est pas la fin du monde. Je pense sincèrement qu'il y a des éléments assez intéressants. Dans le cas de la deuxième motion, je pense qu'il y a toute une série d'éléments qu'on pourrait rajouter dont je ne vais pas faire le développement maintenant. Je vous propose, Monsieur le Président, soit de rentrer aujourd'hui dans le développement - et ce ne sera pas fini de sitôt -, soit de confier cela à un groupe de travail; ce qui, à mon avis, serait peut-être plus sage.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Je réjouis que cette motion soit à l'ordre du jour. Et je voterai pour effectivement. C'est vrai que c'est une motion-type. Et je ne vois pas l'intérêt, Monsieur Ikazban, de réunir un groupe de travail pour cette motion, mais on peut très bien envisager cette question-là pour la seconde motion sur le Réseau Express Bruxellois. Mais pour le moment, on parle du point, ici, qui nous concerne. Donc, je le soutiendrai et voterai pour.

**M. le Président :**

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

**M. Berckmans :**

Dank u Meneer de Voorzitter. Ik ben principieel voor ontwikkelingssamenwerking, als het geld goed besteed wordt. Ik heb enkel concrete vragen.

Meneer de Voorzitter, mag ik een voorstel doen? Op de plaats waar ik zit, is er soms zoveel geroezemoes dat ik mezelf niet meer hoor spreken.

**M. de Voorzitter :**

Ja, hier ook soms.

**M. Berckmans :**

Maar ik bedoel, ik mag niet ingrijpen.

**M. de Voorzitter :**

Ja, het is ook soms de vertaling die erdoor komt. En ook mensen die spreken, inderdaad.

**M. Berckmans :**

Non, ce n'est pas la traduction.

**M. de Voorzitter :**

OK, dank u.

S'il vous plait, un peu de silence et laissez parler Monsieur Berckmans !

**M. Berckmans :**

Comme la traduction ne fonctionne pas, je vais le répéter pour ceux qui n'ont pas compris : à certains moments, quand je parle, il y a tellement beaucoup d'autres bruits qui ne viennent pas de la traduction que je m'entends plus moi-même. Vous comprenez ce que je veux dire ?

**M. Ikazban :**

Maintenant oui.

**M. de Voorzitter :**

Mijnheer Berckmans ...

**M. Berckmans :**

Dus ik zal verdergaan. Ik heb enkele concrete vragen. Ik zie in de lijst van de landen – ik heb geen enkel probleem met de landen die erin staan – ik vraag alleen waarom Rwanda en Burundi er niet tussen staan, en dit om historische redenen.

**M. de Voorzitter :**

Sorry, ik heb het niet begrepen.

**M. Berckmans :**

Ik heb dus geen probleem met de landen die opgenomen zijn in de lijst.

**M. de Voorzitter :**

En welke landen hebt u gezegd?

**M. Berckmans :**

Ik vraag ma af waarom, gezien de historische redenen, Rwanda en Burundi niet zijn opgenomen.

**M. le Président :**

S'il vous plait, est-ce que je peux vous demander de vous taire ? C'est vrai que quand il y a du brouhaha, ce n'est pas agréable !

**M. Berckmans :**

Ik zie dat het een initiatief is van de Vereniging van Stad en Gemeenten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en van de Union des Villes et Communes de Wallonie. Is er informatie die er iets is vanuit de Vlaamse Gemeenschap of niet?

**M. de Voorzitter :**

Dat is het ?

**M. Berckmans :**

Ja, dus als ik het goed begrijp, heeft deze motie tot doel dat de gelden goed gebruikt worden, ook onder andere via de gemeente. Mijn vraag is: in welke mate kunnen de verschillende gemeenten er effectief op toezien dat de gelden die bijvoorbeeld Molenbeek geeft aan Senegal of elders, efficiënt worden gebruikt?

**M. le Président :**

Dank u Mijnheer Berckmans. Je donne la parole à Monsieur Léonard.

**M. Léonard :**

A propos de la motion sur le R.E.B évoquée par Monsieur Ikazban, je veux dire, au nom des trois Chefs de groupe qui ont proposé cette motion, que nous sommes d'accord que ça fasse l'objet d'un groupe de travail et que ça ne soit donc pas discuté immédiatement aujourd'hui.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Léonard. Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Merci Monsieur le Président. En réponse à la question du Chef de file du PS, et Monsieur Vossaert l'a rappelé, c'est évidemment une motion-type qui a été approuvée par l'ensemble des Communes partenaires. La motion est très claire par rapport aux demandes qui sont faites au sujet du transfert de cette compétence éventuelle. Je pense donc que ce serait perdre son temps que d'organiser des réunions pour la réunionite. Parce que la motion est, en tant que telle, très explicite qui met en évidence les enjeux et les préoccupations par rapport à ce transfert de compétence. En ce qui concerne le choix des pays, Monsieur Berckmans, ce ne sont évidemment pas les Communes qui en décident. C'est, dans le cadre du programme de coopération internationale communale, l'Union des Villes et Communes qui, en partenariat avec la DGCD, définit les pays prioritaires avec lesquels on peut mettre en œuvre cette politique de coopération décentralisée. Il se fait qu'il y a cinq pays qui sont désignés: le Bénin, le Burkina-Faso, le Maroc, la République Démocratique du Congo et le Sénégal. Je rappelle que Molenbeek développe différents projets aussi bien au Maroc qu'au Sénégal. Cette liste est donc évidemment limitée et nous est imposée par le pouvoir subsidiant. A titre personnel, si on me propose un jour Tahiti ou les Bahamas, je serai ...preneur; mais, ici, on nous limite à cinq pays - c'est une petite pointe d'humour pour ceux qui auraient compris. En ce qui concerne la Flandre, il faut dire que nous travaillons essentiellement avec la Ville et les Communes bruxelloises et que la Flandre n'a jamais, à ma connaissance, approché les 19 Communes bruxelloises pour proposer d'éventuels partenariats. Quant à l'utilisation de l'argent, je peux vous dire que les bailleurs de fonds sont extrêmement exigeants par rapport à la justification de l'utilisation des subsides qu'ils octroient dans le cadre des projets. Leurs exigences sont rigoureuses - et ça, ça va faire plaisir à Madame Farida Tahar. Ils vérifient, jusqu'au moindre cent, l'utilisation des subsides octroyés.

**M. le Président:**

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

**M. Berckmans :**

Ik vind het antwoord juist. Enkel een kleine opmerking: wat meneer de schepen zegt, in het kader van de federale ontwikkelingssamenwerking ...

**M. le Président :**

La parole est à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Monsieur le Président, d'abord je remercie Monsieur Léonard de rebondir directement sur la proposition qui a été faite de faire un groupe de travail. Je voudrais simplement dire que le Conseil communal peut se prononcer sur des motions mais n'est pas obligé d'approuver bêtement des motions-types qu'on approuve partout, il peut aussi rajouter des éléments à une motion-type. Et c'est tout à fait constructif de notre part de le demander. On va quand même se réunir pour l'autre motion, donc on ne va pas faire des réunions supplémentaires. L'objectif est simplement de travailler à tête reposée, de ne pas simplement reprendre une motion-type comme ça, surtout que, d'ailleurs, dans mon groupe, Madame Tahar avait déjà posé à plusieurs reprises des questions sur ces aspects-là. Je maintiens pour dire que c'est plus intéressant de pouvoir en discuter en groupe. Le but était aussi double : ne pas rallonger les séances du Conseil communal et, en même temps aussi, traiter les deux motions sur un même pied d'égalité. Maintenant, si vous voulez absolument voter la première motion de Monsieur Vossaert aujourd'hui, vous pouvez le faire sans nous.

Mais c'est un peu contradictoire par rapport à votre refus la fois passée de ne pas accepter de la mettre à l'ordre du jour; et aujourd'hui vous êtes tous prêts à la voter comme ça, avec l'argument que c'est une motion-type. Ce n'est pas parce que les autres l'ont adoptée comme ça, qu'on doit faire de même, on peut rajouter des éléments. Je maintiens le fait qu'on peut l'adapter à notre réalité, par rapport à nos partenariats passés, présents et futurs. Je maintiens donc ma proposition tout à fait constructive qui avait un souci de traiter également les deux motions. Vous voyez, Monsieur le Président, avant le Conseil communal, je m'étais dit que si j'avais fait la proposition uniquement pour la motion présentée par la majorité, on m'aurait dit que les deux motions ne sont pas traitées sur un pied d'égalité ! Eh bien, la motion présentée par un collègue de l'opposition et la motion présentée par la majorité sont intéressantes mais, moi, je pense qu'on peut les rendre encore plus intéressantes après avoir réuni un petit groupe de travail avec les représentants des groupes. On a déjà prouvé qu'on pouvait travailler ensemble convenablement, que ce soit sur la motion de Madame P'tito ou sur le R.O.I. Excusez-moi, d'avoir été long, mais je pensais faire une proposition constructive. Je la maintiens.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban. On me demande de passer au vote. La parole est à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Cette motion rentre quand même dans l'actualité. On n'est pas obligés de la passer aujourd'hui, mais cette motion est quand même liée à une actualité qui est le transfert de compétence. Il me paraît donc important de marquer le coup en votant cette motion aujourd'hui. Il ne faut pas non plus refaire le monde à chaque motion qu'on dépose. Autant la question de la mobilité nous concerne directement au niveau communal et qu'il est donc important de faire un groupe de travail où tous les groupes politiques puissent s'exprimer, autant une motion sur la coopération qui s'inscrit dans l'actualité par rapport au transfert de compétence est importante et qu'il est intéressant que la Commune de Molenbeek se fasse entendre.

**M. Ikazban :**

Puisque c'est vous qui répondez, moi je dis simplement que je ne suis pas d'accord avec la forme. On accueille positivement la motion, on dit simplement qu'on peut y travailler de manière plus élaborée, on peut l'amender...Vous avez refusé tout à l'heure à Monsieur Vossaert un amendement pour l'avoir rentré trop tardivement et pour nous, vous nous refusez la possibilité de travailler en groupe de travail. On ne va pas passer une heure à discuter pour des queues de cerises...

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Je propose qu'on vote, Madame la Bourgmestre.

**M. le Président :**

Le document doit être transmis. Nous sommes obligés de passer au vote. C'est ce qu'on me donne comme information ici. Monsieur Ikazban, vous avez la parole.

**M. Ikazban :**

Pour le plan de stationnement, ça ne vous a pas empêchés de le transmettre à la Région... On s'abstiendra sur la forme.

**M. le Président :**

Merci. Est-ce qu'on peut passer au vote ?

*Le Conseil approuve le projet de délibération.*

*40 votants : 25 votes positifs, 15 abstentions.*

*De Raad keurt het voorstel van de beraadslaging goed.*

*40 stemmers : 25 positieve stemmen, 15 onthoudingen.*